



Centre local de développement

PORTRAIT SUR LES SERVICES ET PROGRAMMES OFFERTS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

MRC DES LAURENTIDES

JUIN 2008

**Réalisé par Martine Labelle
Chargée de projet**

Table des matières

INTRODUCTION :	3
OBJECTIFS :	3
DÉMARCHE :	3
PETIT LEXIQUE :	3
MISE EN CONTEXTE - STATISTIQUES :	4
SERVICES DE PROXIMITÉ PAR MUNICIPALITÉ :	5
ORGANISMES – SERVICES OFFERTS	7
CONSTATS ET RECOMMANDATIONS :	12
PISTES DE RÉFLEXION :	15
CONCLUSION :	15
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	16
SITES À CONSULTER	16
MEMBRES DU COMITÉ DES PARTENAIRES EN IMMIGRATION DES LAURENTIDES :	18
LES PROGRAMMES EXISTANTS	19
MUNICIPALITÉ DE RAWDON – SERVICE D’ACCUEIL ET D’INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS	24
LAC ST-JEAN - PORTES OUVERTES SUR LE LAC	25
LISTE DES MUNICIPALITÉS	26
LISTE DES ORGANISMES CONSULTÉS	27

INTRODUCTION :

Pourquoi ce portrait sur les services/programmes offerts aux nouveaux arrivants?

Le Centre local de développement (CLD) a récemment entrepris de réunir les acteurs interpellés par l'accueil des nouveaux arrivants de la MRC des Laurentides dans le but d'évaluer les différentes avenues afin de pallier à la pénurie de main-d'œuvre dans la région.

Lors d'une première rencontre exploratoire au mois de mars 2008, les députés des circonscriptions de Labelle et de Bertrand, le préfet de la MRC, le Centre local d'emploi de Sainte-Agathe, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la Société d'aide et de développement des collectivités (SADC), les chambres de commerce de Mont-Tremblant et de Sainte-Agathe-des-Monts, le Centre local de développement (CLD) des Laurentides et le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) des Laurentides ont tous convenu de l'importance de réaliser un état de la situation afin de prendre une décision éclairée quant à la suite du projet.

OBJECTIFS :

- Dresser le portrait des différents services et programmes offerts autant au niveau local, régional que provincial en ce qui concerne les nouveaux arrivants.
- Déterminer les conditions favorables à l'établissement des nouveaux arrivants dans notre MRC.
- Explorer quelques approches ou modèles de service d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants.
- Faire ressortir des pistes de réflexion.

DÉMARCHE :

Pour bien établir le portrait des services offerts à l'égard des nouveaux arrivants dans la MRC des Laurentides, nous avons tout d'abord procédé à une recension des programmes et des services à l'aide d'outils de recherche sur Internet. Dans un deuxième temps, nous avons fait une série d'entrevues semi-dirigées auprès de 20 organismes locaux et régionaux afin de procéder à une cueillette de données. Nous avons aussi cru bon de procéder à un bref portrait des services de proximité en communiquant directement avec les directions des 20 municipalités. Finalement, nous avons exploré deux modèles d'organismes qui ont comme mission première l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et qui peuvent nous inspirer dans la détermination d'une structure locale.

PETIT LEXIQUE :

Nouveaux arrivants : Dans le cadre de ce portrait, le terme « nouveau arrivant » désigne autant la personne immigrante que québécoise qui vient de s'installer dans la région. Nous souhaitons préciser que pour le ministère de l'immigration, ce terme désigne une personne immigrante nouvellement arrivée au Québec depuis 5 ans et moins.

Les immigrants peuvent être répartis en différentes catégories :

- **Regroupement familial** : cette catégorie comprend les conjoints, fiancés, enfants à charge, parents et grands-parents du citoyen canadien ou du résident permanent.
- **Indépendant ou économique** : on associe les gens d'affaires (entrepreneurs, travailleurs autonomes ou investisseurs), les travailleurs qualifiés ainsi que les autres personnes (conjoints ou personnes à charge des demandeurs de la catégorie gens d'affaires et des travailleurs qualifiés ou des personnes qui reçoivent l'aide de parents et qui n'entrent pas dans la catégorie de la famille).

- **Réfugié** : comprend les personnes qui sont parrainées ou qui revendiquent le statut de réfugié à l'étranger ou au Canada.

Le terme **minorité visible** regroupe les personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

Résident permanent : cette personne a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente au Canada.

Résident temporaire : qui est autorisé à être sur le territoire pour une période limitée et qui quittera celui-ci à l'expiration de son statut, à moins de prolongation et de changement de son statut.

MISE EN CONTEXTE - STATISTIQUES :

Provincial :

- 209 456 personnes immigrantes admises au Québec (2002-2006)
- 60% sont des travailleurs qualifiés, gens d'affaires et aides familiales
- 22% sont du regroupement familial
- 16% sont des réfugiés
- Dans l'ensemble, ce sont des personnes de moins de 35 ans, scolarisées et connaissant le français
- Principaux pays de naissance des immigrants : Algérie, France, Chine, Roumanie, Colombie, Haïti, Inde et République démocratique du Congo.

Régional :

- 5384 personnes immigrantes ont été accueillies entre 1996 et 2005 dans les Laurentides
- 56% immigration économique (travailleurs qualifiés, gens d'affaires et aides familiales)
- 32% « regroupement familial » (les personnes autorisées à rejoindre des membres de leur famille)
- 12% réfugiés
- Provenance : France (33%), Chine (6%), Colombie (5%), Roumanie (5%), États-Unis (4%), Belgique (3%), Maroc (3%), Suisse (2,5%) Haïti (2,5%) Algérie (2%), Autres pays (33%), Au total, 54% proviennent d'Europe.
- 22% de 0 à 14 ans , 14% de 15 à 24 ans, 37 % de 25 à 34 ans, 18% de 35 à 44 ans, 8% de 45 à 64 ans, 1% de 65 ans et plus
- 61 % avaient une connaissance du français lors de leur admission
- 73% des immigrants âgés de 15 ans et plus ont au moins 12 années de scolarité et 50% ont au moins 14 années de scolarité

MRC des Laurentides :

En 2006, la MRC comptait 1650 personnes immigrantes, soit 4% de sa population. 65% de ces personnes sont arrivées avant 1991. (Voir en annexe)

Migration : Entre 1996 et 2003, la MRC des Laurentides a accueilli en moyenne par année 604 nouveaux habitants de plus que ceux qui ont quitté la MRC. La quasi-totalité de ces nouveaux habitants proviennent d'ailleurs au Québec.

(source : Profil socioéconomique et caractéristique du marché du travail – février 2005 – Génivar)

SERVICES DE PROXIMITÉ PAR MUNICIPALITÉ :

Municipalités	Population 2006	Population immigrante 2006	Politique familiale	Accès propriété	Guide accueil	Activité d'accueil	Site web	Offices d'habitation (logements)	#	Éducation	Santé	Services de garde financés	Places	Lieu de culte	#
Amherst	1420	45		√			√	24 pers. âgées 4 familles (pour 2008)	1	école primaire		1 milieu familial	9	Catholique Anglicane	2 1
Arundel	595	50							1	école primaire (immersion)		3 milieu familial	18	Anglicane Église unie	1 1
Barkmere	85	0					√								
Brébeuf	935	10		√			√					5 milieu familial	30	Catholique	1
Huberdeau	850	20							1	école primaire école secondaire (exclusif au Centre Jeunesse)		2 milieu familial	14	Catholique	1
Ivry-sur-le-Lac	400	40					√					1 milieu familial	6		
Labelle	2185	55					√	15 personnes âgées	1	école primaire	CLSC CHSLD	1 CPE l'Antre-Temps 1 milieu familial	57 5	Catholique Évangélique Orthodoxe	2 1 1
La Conception	1280	20					√					2 milieu familial	12	Catholique	1
Lac-Supérieur	1745	45										2 milieu familial	11		
Lac-Tremblant-Nord							√								
La Minerve	1295	50					√		1	école primaire				Catholique	1
Lantier	825	40					√							Catholique	1
Montcalm	650	45					√								
Mont-Tremblant	8815	370	√		√	√	√	16 pers. seules 17 familles 30 pers. âgées 104 travailleurs	5 1 1 1 1	écoles primaires école secondaire centre de formation générale (adultes) centre de formation professionnelle centre d'études collégial	CLSC CHSLD	1 CPE l'Antre-Temps 21 milieu familial 1 CPE des Manitous 1 CPE des Rires	39 132 80 45	Catholique	3

Municipalités	Population 2006	Population immigrante 2006	Politique familiale	Accès propriété	Guide accueil	Activité d'accueil	Site web	Offices d'habitation (logements)	#	Éducation	Santé	Services de garde financés	Places	Lieu de culte	#							
Sainte-Lucie-des-Laurentides	1130	25					√					2 milieu familial	14	Catholique	1							
Sainte-Agathe-des-Monts	9540	305	en cours (2009)				√	30 pers. âgées	4	écoles primaires	CLSC	22 milieu familial	126	Anglicane	1							
									1	école primaire anglophone					Hôpital	51	Catholique	2				
									1	école secondaire anglophone								CHSLD	1	CPE Bambouli	Chrétienne	1
									1	école secondaire												1
									1	Centre de formation générale (adultes)								1	Centre de formation professionnelle	1		
1																						
Saint-Faustin-Lac-Carré	2980	165					√	9 familles 20 pers. âgées				1 CPE des Rires 1 milieu familial	47 6	Catholique	1							
Val-David	4210	135	en cours novembre 2008		peut-être en 2009	√	√	15 pers. âgées	2	écoles primaires		1 CPE Bambouli 15 milieu familial	68 92	Catholique Judaïque Orthodoxe	1							
															1							
Val-des-Lacs	775	40			√		√					1 milieu familial	6	Catholique	1							
Val-Morin	2695	175	pour 2009				√	17 Maison Émmanuelle 5 pers. âgées	1	Académie Laurentienne privé - primaire		3 milieu familial	21	Catholique Bouddhiste	1							
								20 pers. âgées (été 2008)	1	Académie Laurentienne privé - secondaire					1							
TOTAL	42445	1650	1	2	2	2	17	362			3 CLSC 3 CHSLD	82 7	En milieu familial installations	502* 387	Lieux	30						
		Ce qui représente 4% de la population, et 210 sont de minorités visibles						Familles (86)	1	Centre collégial	1 Hôpital	Total:	889	Catholique	19							
			Personnes âgées (130)	2	Centre de formation générale pour les adultes		*En milieu familial, le nombre total de places est de 515. (l'écart peut s'expliquer par des départs récents et l'ouverture d'un nouveau dossier)	Judaïque	2													
			Personnes seules (42)	2	Centre de formation professionnelle + 1 École Hôtelière à Ste-Adèle		Juin 2008: Liste d'attente d'environ 1000 noms en installation. Pour les milieux familiaux, chacun gère sa liste d'attente. Plusieurs CPE de la MRC ont fait une demande auprès du ministère pour des places additionnelles: 100 nouvelles places en milieu familial, 64 nouvelles places à Ste-Agathe et 61 nouvelles places à Mont Tremblant.	Anglicane Évangélique Bouddhiste	3 1 1													
			travailleurs (104)	5	écoles secondaires			Chrétienne	1													
				18	écoles primaires			Église Unie Orthodoxe	1 2													

ORGANISMES – SERVICES OFFERTS										
Organisation	Attraction	Accueil et intégration	Information	Francisation	Soutien à l'emploi	soutien aux entreprises	Sensibilisation	Formation	Maintien	Remarques
LOCAL										
Alpha Laurentides				1						La mission première de l'organisme est l'alphabétisation, mais lorsqu'il n'y a pas de cours de francisation d'offert dans le milieu, l'organisme peut répondre à ce besoin. Cette année, celui-ci a offert des cours de francisation à temps partiel à Ste-Agathe et à Mont-Tremblant.
Association réseautage jeunesse Laurentides (ARJ)								1		L'ARJ facilite l'intégration sociale des jeunes de 18 à 35 ans en permettant à ceux-ci de créer un réseau de connaissances et de contacts.
Carrefour jeunesse-emploi Laurentides (CJE)			1		1					Le programme Place aux jeunes accueille depuis 9 ans, environ 15 jeunes diplômés de 18 à 35 ans par année qui sont intéressés à s'établir dans la MRC. Plus de la moitié des participants des années antérieures ont décroché un emploi dans la région suite à leur implication dans ce projet. Également, un cyber bulletin "Accro des régions" est envoyé chaque semaine à près de 1000 membres. Ce bulletin fait la promotion des emplois qui sont offerts dans la MRC ainsi que des événements qui s'y déroulent. Durant l'année 2006-2007, les organismes du milieu ont travaillé en concertation afin de mettre sur pied le portail "Accro des Laurentides", qui se veut un carrefour d'informations virtuelles visant à promouvoir la MRC comme milieu de vie stimulant.
Programme Place aux jeunes	1	1	1		1			1		
Portail "Accro des Laurentides"	1		1							
Centre local de développement des Laurentides (CLD) DVD - "Vivre, travailler et investir dans la MRC des Laurentides"	1		1							Durant l'année 2006-2007, les organismes du milieu ont travaillé en concertation afin de réaliser une vidéo promotionnelle de la MRC.
CSSS des Sommets	1									Afin de combler le manque de main-d'œuvre, plusieurs activités de recrutement sont organisées durant l'année.
Chambre de commerce de Mont-Tremblant										La chambre de commerce n'offre pas de services/programmes aux nouveaux arrivants, mais s'il y a des actions de posées dans le milieu, celle-ci veut s'impliquer, car la pénurie de main-d'œuvre est une réalité dans la région.
Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts								1		En avril, une soirée de formation sur "La mise en valeur de la main-d'œuvre diversifiée" a eu lieu. 12 personnes étaient présentes. Un sondage a été réalisé auprès de 62 entreprises et commerces dont les concessionnaires automobiles. Suite à ce sondage, 48 entreprises ou commerces seraient intéressés à embaucher des immigrants. Également, ce sondage a permis de connaître les entreprises et commerces qui ont à leur emploi des personnes immigrantes. La Chambre envisage de créer une banque de nom des personnes immigrantes dans ces entreprises afin de pouvoir éventuellement les impliquer dans le jumelage d'un nouvel arrivant.
Commission scolaire des Laurentides										Présentement, aucun service particulier n'est offert aux nouveaux arrivants. Le service aux entreprises peut offrir de la formation sur mesure.

<u>ORGANISMES – SERVICES OFFERTS</u>										
Organisation	Attraction	Accueil et intégration	Information	Francisation	Soutien à l'emploi	soutien aux entreprises	Sensibilisation	Formation	Maintien	Remarques
Député de Bertrand			1							Il a quelques demandes de particuliers (personnes immigrantes) qui veulent savoir où en est leur dossier.
Député de Labelle			1							Il a quelques demandes de personnes immigrantes afin de les aider dans leur démarche auprès du MICC.
Député de Laurentides-Labelle			1							Il a quelques demandes de Québécois(e) qui ont besoin d'aide pour compléter leur demande de parrainage. Également, il y a quelques demandes de personnes immigrantes qui sont déjà sur le territoire et qui vivent une difficulté au niveau de l'immigration (ex. leur visa n'est plus valide).
Emploi-Québec - CLE Sainte-Agathe-des-Monts Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) (référé au CIE)	1		1	2	1	1		1		Le mandat d'Emploi-Québec se situe au niveau de l'attraction de la main-d'œuvre. Suite à une invitation du CIE Laurentides, madame Josée Sénéchal a été à quelques reprises à la Bibliothèque nationale de Montréal afin de rencontrer de nouveaux arrivants et leur parler de la région. Lorsque des personnes immigrantes se présentent au Centre local d'emploi, ils sont dirigés vers le CIE.
Emploi Tourisme Plus (Fermeture automne 2008)	1				1	1				Présentement, l'organisme possède une banque de 700 candidats, dont environ 25%, habiteraient à l'extérieur de la région des Laurentides. De plus, la directrice générale a travaillé quelques années au programme de régionalisation pour immigrants, donc, elle sait bien accueillir cette clientèle.
Maison de la Famille du Nord		1								L'organisme n'a pas de ressource spécifique pour les nouveaux arrivants. Ceux-ci sont accueillis et intégrés parmi les différents services et activités offerts par l'organisme. Par année, c'est environ 20 familles nouvellement arrivées dans la région qui ont recours à nos services.
Municipalité régionale de comté des Laurentides (MRC)										La MRC n'offre pas de services/programmes pour les nouveaux arrivants. Le prochain appel de projet dans la cadre du Pacte rural devrait avoir lieu à l'automne. Un des champs prioritaires d'intervention du Pacte rural est le maintien et le retour des jeunes et des familles (orientation provinciale).
RÉGIONAL										
Centre d'intégration au travail Laurentides (CIE)	2	2	1		1	2	1	1		Le CIE a un mandat régional pour l'immigration et un mandat local pour les autres services qui sont offerts par l'organisme dans 3 points de services de la région des Laurentides, dont un à Sainte-Agathe-des-Monts. Cette année, 27 familles se sont installées dans la région des Laurentides, dont 4 dans la
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)		2	2		2	2	2		2*	

<u>ORGANISMES – SERVICES OFFERTS</u>											
Organisation	Attraction	Accueil et intégration	Information	Francisation	Soutien à l'emploi	soutien aux entreprises	Sensibilisation	Formation	Maintien	Remarques	
Programme régional d'intégration (PRI)	2	2			2	2	2		2*	MRC des Laurentides. Il y a eu 7 placements de travail dans la MRC. Également, l'organisme a fait de l'accompagnement auprès de 150 personnes immigrantes. *maintien mais en ce qui concerne l'emploi	
Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME - voir p.)	2		2		2	2	2	2	2*		
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET)	2	2	2				2	2	2	Leur mission consiste à réaliser l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la région des Laurentides. Au cours des cinq prochaines années, les Laurentides se donnent comme finalité de devenir la région de référence, au Québec comme à l'étranger, de la qualité de vie. Également, ils veulent développer la diversification des pays sources (ont signifié au gouvernement du Québec leur volonté de recevoir des réfugiés du Népal et travaillent avec les organismes de Montréal en immigration afin d'amener des membres des communautés asiatiques et arabes dans la région).	
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)	2	2	2						2		
Programme régional d'intégration (PRI)	2	2	2				2	2	2		
Cégep de St-Jérôme				2						Des cours de francisation sont offerts à temps plein (10 mois) pour les personnes immigrantes arrivées au Québec depuis 5 ans et moins. Également, des cours de français écrit sont offerts 3 soirs par semaine.	
Comité des partenaires en immigration des Laurentides										Ce comité a été mis sur pied en novembre 2003 par le MICC et sa mission est de créer une synergie entre les partenaires de la région qui ont une bonne connaissance du territoire des Laurentides et qui, par leurs actions respectives, contribuent à l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoises francophone. (voir la liste du comité en annexe)	
Conseil régional des élus des Laurentides (CRÉ)										Les priorités du CRÉ sont de faire de l'attraction auprès des personnes immigrantes "investisseurs" et de répondre aux besoins en main-d'œuvre dans la région. Ils sont un des partenaires pour l'entente spécifique en immigration (2008-2011) avec le MICC, MAMR, Emploi-Québec et le Forum jeunesse des Laurentides. Cette entente devrait être signée sous peu pour un montant total de 900 000\$. Un comité de travail a été formé.	

<u>ORGANISMES – SERVICES OFFERTS</u>	Attraction	Accueil et intégration	Information	Francisation	Soutien à l'emploi	soutien aux entreprises	Sensibilisation	Formation	Maintien	Remarques
Emploi-Québec Laurentides entente avec le CIE Laurentides pour la régionalisation										Au niveau régional, Emploi-Québec a une entente avec le CIE Laurentides pour la régionalisation. Cette entente vise à attirer des personnes immigrantes habitant Montréal dans les Laurentides en les intégrant en emploi. Par cette entente, ils souhaitent également sensibiliser les entreprises et le milieu à l'apport de la main-d'œuvre immigrante. Il y a une autre entente régionale, pour des services d'aide à l'emploi, s'adressant aux personnes immigrantes francisées, arrivées au Québec, depuis cinq ans et moins et résidant sur le territoire des Laurentides. Afin de faciliter leur intégration en emploi, la mesure subvention salariale et le programme PRIIME, dont l'enveloppe financière a été substantiellement augmentée par la venue du Pacte pour l'emploi, sont utilisés. Également, ils sont un des partenaires de l'entente spécifique en immigration avec le MICC, MAMR, CRÉ et le Forum jeunesse des Laurentides.
Forum jeunesse des Laurentides										Le Forum est un des partenaires pour l'entente spécifique sur la régionalisation en immigration (2008-2011) qui devrait être signée sous peu pour un montant total de 900 000\$.
Laurentides International	2		2							La mission du Centre d'Investissement d'affaires de Laurentides International est d'assurer une meilleure adéquation entre les nouveaux arrivants et les besoins économiques de la région.
Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides (SADC)										Pour l'année 2008-2009, il pourrait y avoir une possibilité de subvention entre 5 000\$ et 15 000\$ auprès de Service Canada pour un projet visant les nouveaux arrivants.
PROVINCIAL										
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) Programmes: Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) Programme régional d'intégration (PRI) Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI) Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique (PAFILI) (s'adresse aux individus (immigrants) seulement)		2	2		2	2		2	2	En matière d'immigration permanente, le Québec a la responsabilité exclusive de déterminer les volumes d'immigrants qu'il désire accueillir; sélectionner les candidats à destination de son territoire, lorsque des critères de sélection s'appliquent, et d'établir les critères guidant cette sélection*; gérer les engagements de parrainage souscrits au Québec, en déterminer la durée, établir les barèmes lorsque le droit fédéral prévoit que les capacités financières d'un garant doivent être prises en compte, et assurer le suivi des engagements. En matière d'immigration temporaire, le consentement du Québec est requis pour que le Canada: délivre un permis de travail et admette les travailleurs temporaires lorsque l'emploi en cause est assujéti aux règles relatives à la disponibilité des travailleurs canadiens; délivre un permis d'études et admette les étudiants étrangers, sauf lorsque ceux-ci participent à un programme canadien d'assistance aux pays en voie de développement; autorise un visiteur à se rendre au Québec pour y recevoir des traitements médicaux.

<u>ORGANISMES – SERVICES OFFERTS</u>	Attraction	Accueil et intégration	Information	Francisation	Soutien à l'emploi	soutien aux entreprises	Sensibilisation	Formation	Maintien	Remarques
FÉDÉRAL										
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC) Responsabilité: Santé (dossier médical) et sécurité (pas d'antécédents judiciaires)										Le gouvernement fédéral: établit les volumes annuels d'immigration pour le Canada en prenant notamment en compte la planification québécoise; définit et applique les critères permettant à une personne d'entrer et de séjourner au pays; définit les normes générales de traitement et les catégories générales d'immigration; détermine, en matière de parrainage familial, pour quels membres de la famille le garant sera tenu de démontrer sa capacité financière; est seul responsable du traitement des demandes d'asile au Canada; détermine si une demande de résidence permanente peut être traitée sur place (une demande est normalement traitée à l'étranger); est seul responsable de l'admission des immigrants sur le territoire canadien.

1. service ou programme destiné aux nouveaux arrivants peu importe la nationalité
2. service ou programme spécifique aux personnes immigrantes

* Deux catégories de ressortissants étrangers sont toutefois exemptés de cette sélection: les personnes à qui la qualité de réfugié a été reconnue alors qu'elles se trouvaient au Québec et les candidats de la catégorie du regroupement familial.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS :

THÈME	CONDITIONS FAVORABLES	CONDITIONS À AMÉLIORER	PISTES D' ACTIONS POSSIBLES
ATTRACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs organismes organisent des activités d'attraction afin de combler le manque de main-d'œuvre. - Une vidéo promotionnelle de la MRC a été réalisée : « Vivre, travailler et investir dans la MRC des Laurentides ». - L'existence du portail « Accro des Laurentides » qui se veut un carrefour d'information virtuelle visant à promouvoir la MRC comme milieu de vie stimulant. - En mars 2006, une journée de familiarisation a été réalisée par Emploi-Québec et six hôteliers de Mont-Tremblant afin de recruter des immigrants. - Résultats : 7 personnes immigrantes ont été embauchées par ces hôteliers. À l'automne 2008, une autre journée de familiarisation sera organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de promotion mériteraient d'être utilisés davantage par les acteurs du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que le portail « Accro des Laurentides » pourrait être la vitrine des nouveaux arrivants pour la MRC? Si oui, il faudrait qu'il se retrouve avec un lien sur chacun des sites web des organisations locales et régionales ainsi que dans chacune des municipalités. - S'assurer d'avoir des outils de visibilité accrocheurs et qui représentent bien la réalité de la MRC. - Il serait avantageux pour tous les organismes qui font de l'attraction de se concerter afin de mettre en place une stratégie d'attraction commune.

THÈME	CONDITIONS FAVORABLES	CONDITIONS À AMÉLIORER	PISTES D' ACTIONS POSSIBLES
ACCUEIL, INTÉGRATION ET MAINTIEN	<ul style="list-style-type: none"> - 9 municipalités prévoient mettre en place des actions dans les prochaines années afin de faciliter l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants sur leur territoire. - Il y a un service de transport collectif intermunicipal de Mont-Tremblant à St-Jérôme, un transport en commun qui dessert la ville de Mont-Tremblant et un taxibus de Labelle à Mont-Tremblant. - Sur le territoire on retrouve : 18 écoles primaires, 5 écoles secondaires, 2 centres de formation professionnelle qui offrent 9 programmes et l'école hôtelière est à proximité (soit à Ste-Adèle), 2 centres de formation pour adultes, 1 centre d'études collégiales (ouverture en août 2008), 1 hôpital, 3 CLSC, 3 CHSLD et plusieurs organismes communautaires (maison de la famille, maisons des jeunes, centre de femmes, clubs sociaux...) - Nous retrouvons 30 lieux de culte retrouvant 8 religions. - La MRC se distingue par des services municipaux adéquats, un environnement naturel, des plans d'eau de qualité, l'accessibilité à des activités culturelles et de plein air ainsi que par sa proximité de Montréal (environ 100km de Ste-Agathe et 135 km de Mont-Tremblant). 	<ul style="list-style-type: none"> - Au palier local, il n'y a aucune structure d'accueil et d'intégration, aucune personne ressource n'y est attitrée et aucune action de sensibilisation du milieu n'est organisée. - Peu de municipalités offrent des incitatifs à l'accès à la propriété. - Peu de municipalités ont un guide d'accueil ou de bienvenue. - Peu de municipalités organisent une fête particulière pour l'accueil des nouveaux arrivants. - Quelques municipalités ont mentionné rencontrer des difficultés en ce qui concerne l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. - Il est difficile de recenser un nouvel arrivant (surtout lorsqu'il est locataire) et de connaître sa provenance. - Il y a un manque de places considérable en service de garde (liste d'attente d'environ 1000 noms). Une demande a été acheminée au ministère afin d'avoir 225 nouvelles places. - Il y a un manque de logements abordables. - L'accessibilité à internet haute vitesse sur tout le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une des premières actions à entreprendre serait de sensibiliser la population et les employeurs à la diversité culturelle. - Regrouper dans un guide d'accueil tous les services qui sont offerts dans chacune des municipalités. - Augmenter l'accessibilité au transport. - Avoir un site unique qui recense tous les logements disponibles sur le territoire. - Recenser les résidents temporaires qui ont présentement un visa de travail afin de voir avec eux les possibilités de s'établir dans la MRC. - Promouvoir davantage tous les services qu'on retrouve sur le territoire (transport, santé, écoles, organismes communautaires...). - Si un service d'accueil et d'intégration est la solution, regarder la structure de différents organismes qui œuvrent dans ce domaine afin de voir ce qui peut être adapté à la réalité et aux besoins de la MRC (Portes ouvertes sur le Lac, et la municipalité de Rawdon). De plus, analyser les possibilités qu'un organisme déjà en place puisse chapeauter ce service. - Prévoir l'accès à des cours de francisation à temps plein sur le territoire de la MRC.

THÈME	CONDITIONS FAVORABLES	CONDITIONS À AMÉLIORER	PISTES D' ACTIONS POSSIBLES
EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> - On remarque que l'attraction et le maintien de la main-d'œuvre en région constituent un enjeu local et régional et est intégré à l'intérieur des plans d'action de différentes organisations (CRÉ, CLD, MRC, CJE et Emploi-Québec). - Des actions sont mises en place pour contrer l'exode des jeunes et inciter de jeunes diplômés à venir s'établir dans la région (Place aux jeunes). - 48 entreprises ou commerces du secteur Ste-Agathe seraient intéressés à embaucher des immigrants (sondage de la Chambre de commerce de Ste-Agathe). - Le CIE fait de l'accompagnement, de l'intégration et du maintien au niveau de l'emploi pour les immigrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a un portrait régional et non local des perspectives d'emploi dans les Laurentides. - On retrouve des emplois saisonniers dans plusieurs secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il serait intéressant d'avoir un portrait des besoins de main-d'œuvre au sein de la MRC. - S'assurer que les emplois offerts dans la MRC répondent aux attentes et compétences des nouveaux arrivants.
AUTRES	<ul style="list-style-type: none"> - Entente spécifique en immigration (2008-2011) avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le Conseil régional des élus des Laurentides (CRÉ), le ministère des affaires municipales en région (MAMR), Emploi-Québec et le Forum jeunesse des Laurentides. - Le plan d'action régional « Des valeurs partagées, des intérêts communs » spécifie à l'axe 2 d'offrir des services personnalisés d'accueil et d'accompagnement le plus près possible des lieux d'établissement des nouveaux arrivants. 		<ul style="list-style-type: none"> - Si un projet commun se concrétise, s'assurer que les partenaires impliqués travaillent dans le respect des missions et des limites de chacun et utilisent l'expertise qui est déjà en place. - Avoir un représentant de la MRC au sein du comité des partenaires en immigration des Laurentides. - Afin d'éviter des malentendus quant à l'appellation « nouveaux arrivants », nous recommandons l'utilisation du terme « nouvelle population » ou « nouveau citoyen ».

PISTES DE RÉFLEXION :

- Pourquoi voulons-nous accueillir les nouveaux arrivants?
- Quels sont nos besoins?
- Quels emplois voulons-nous combler et quelles sont les compétences nécessaires pour ces emplois?
- Quelle(s) clientèle (s) devons-nous viser pour répondre adéquatement au besoin de main-d'œuvre de la MRC?
 - les personnes immigrantes
 - les nouvelles populations (cible autant les immigrants que les québécois qui veulent s'installer en région)
 - les jeunes diplômés
 - les jeunes décrocheurs
 - les personnes retraitées qui voudraient réintégrer le marché du travail
 - les villégiateurs (note 1)
 - autres...
- Présentement, plusieurs organismes font de l'attraction. Quelles sont les actions à poser pour augmenter la rétention des nouveaux arrivants?

CONCLUSION :

L'emploi, malgré son importance, ne représente qu'une partie de l'intégration d'un nouvel arrivant. Il ne faudrait pas oublier la qualité d'accueil offert par la communauté, l'intégration et le sentiment d'appartenance dans son milieu de vie, l'accès à un logement abordable et convenable, une place en service de garde et des services à proximité sont autant de conditions gagnantes qui facilitent la venue et la rétention des nouveaux arrivants dans la MRC. Pour réaliser toutes ces conditions, un travail de priorisation des actions à entreprendre est nécessaire et la concertation et l'implication des différents acteurs du milieu sont primordiales.

Note 1 : Étude sur les villégiateurs de la MRC des Laurentides – décembre 2006
Les villégiateurs (12,619 foyers) contribuent activement à la vie sociale et économique du milieu. Ce segment de population occupe le tiers des foyers recensés dans la MRC; ils forment un groupe assez homogène de gens très scolarisés et jouissant de revenus très élevés.
Également, 22% des propriétaires ont l'intention ferme de s'installer pour de bon dans les Laurentides à la retraite; un autre 22% pourrait le faire « peut-être ».

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	SITES À CONSULTER
<p>Citoyenneté et immigration Canada http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp</p> <p>Des valeurs partagées, des intérêts communs – Plan d'action : Laurentides - février 2007 http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanAction2007-Laurentides.pdf</p> <p>Emploi-Québec http://www.emploiquebec.net/francais/regions/laurentides/publications.asp?categorie=1021202</p> <p>Immigration et communautés culturelles – Programme d'aide financière http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aide-financiere/index.html</p> <p>Immigration et communautés culturelles – Statistiques http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/index.html</p> <p>Le pacte rural http://www.regions.mamr.gouv.qc.ca/ruralite/coffret/Documents/I_Pacte_rural.pdf</p> <p>Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi http://www.emploiquebec.net/francais/individus/msemploi/priime.htm</p> <p>Statistique Canada – Profil des communautés 2006 http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Search/List/Page.cfm?Lang=F&GeoCode=24&Letter=A</p>	<p>Accro des Laurentides http://www.accrodeslaurentides.ca/</p> <p>Apprendre le Québec – Guide pour réussir mon intégration – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – février 2005 http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/apprendrelequebec-dynamique.pdf</p> <p>Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE) http://immigrant.cielautentides.com/index.php?option=com_contact&Itemid=3</p> <p>Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET) http://meridien74.org/coffret/index.htm</p> <p>Immigration et communautés culturelles – région Laurentides http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/laurentides.html#portrait</p> <p>Politique d'accueil des nouveaux arrivants – MRC de la Vallée de l'Or http://www.mrcvo.qc.ca/images/pdf/divers/politiqueaccueil_FINAL.pdf</p> <p>Politique d'accueil et d'intégration des immigrants, Ville de Sherbrooke - 2004 http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/webconcepteurcontent63/000023300000/upload/democratique/accueil_fr.pdf</p> <p>Rapport Migration http://www.solidarite-rurale.qc.ca/pdf/Rapport_Migrations.pdf</p> <p>Répertoire du citoyen et politique d'accueil– MRC de l'Islet http://www.mrcislet.com</p> <p>Service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants – Municipalité de Rawdon http://municipalite.rawdon.qc.ca/index.jsp?numPage=49</p> <p>Organisme d'accueil et d'intégration aux immigrants – Portes ouvertes sur le Lac http://www.portesouvertessurlelac.org/</p> <p>Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes http://www.tcri.qc.ca/</p> <p>Trousse d'intégration pour nouveaux arrivants – MRC d'Avignon http://www.portailjeunesse.ca/fichiersclient/Comite%20Accueil/Guide_accueil_Avignon.pdf</p> <p>Obtenir une Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/index.html</p> <p>Immigrer au Canada, au Québec http://www.immigrer.com/page/immigrer.html</p> <p>Intégration-Net http://integration-net.ca/francais/index.cfm</p>

	Total	Non-Immigrants	Immigrants	Avant 1991	1991-2000	1991-1995	1996-2000	2001-2006	Sexe masculin	Sexe féminin	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total population minorités visibles	Chinois	Sud-Asiatique	Noir	Philippin	Latino-Américain	Asiatique du Sud-Est	Arabe	Asiatique occidental	Coréen	Japonais	Minorité visible, n.i.a.	Minorités visibles multiples	Pas une minorité visible
Les Laurentides	42 445	40 725	1 650	1 065	385	185	200	195	835	815	70	80	170	290	270	345	195	215	210	10	15	60	15	30	15	35	0	10	0	0	10	1 435
Amherst	1 420	1 375	45	25	15	10			25	20			10	15		10		15														50
Arundel	595	545	50	45					30	20						30		15														50
Barkmere	85	85																														0
Brébeuf	935	925	10	10			10			10			10	10													10					0
Huberdeau	850	835	20	20					10	10								10														20
Ivry-sur-le-Lac	400	355	40	25	10	10			20	20	10	10	10			10	10															40
La Conception	1 280	1 260	20	15	10					10									15			10					10					10
La Minerve	1 295	1 245	50	50					25	25					10	15	15	10	15			10	10									35
Labelle	2 185	2 130	55	25	25	15	10		25	25			10	25	15				35			15		10		15						20
Lac-Supérieur	1 745	1 695	45	15	25		25		35	15				10		30	10															45
Lantier	825	785	40	40					25	15				10	15	10	10															35
Montcalm	650	605	45	40					20	20						15	10	15														50
Mont-Tremblant	8 815	8 400	370	250	105	65	35	25	190	185	25	10	30	70	95	85	45	20	35		10	20				10						335
Sainte-Agathe-des-Monts	9 540	9 235	305	185	80	10	70	30	175	125	20	25	35	45	20	65	50	40	60	10		25		10	15	10						250
Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 130	1 095	25	15				10	20			10	10			15			10				10									25
Saint-Faustin-Lac-Carré	2 980	2 810	165	85	30	10	15	45	80	85	25		35	30	25	30	15	10	25		10		10							10		140
Val-David	4 210	4 075	135	105	15	10		15	45	90		10	20	20	20		20	35			10											130
Val-des-Lacs	775	735	40	30	15	10	10		20	20				10	10	10	15															45
Val-Morin	2 695	2 510	175	85	40	40		50	75	100		15	15	40	40	30		30	10													160
Antoine-Labelle	34 545	34 065	455	310	75	45	25	70	225	230	15	25	35	50	80	110	70	70	35	10	10	10	0	0	0	10	0	0	0	0	0	425
Argenteuil	29 465	28 505	890	720	110	70	40	55	425	460	10	25	60	120	100	155	205	190	95	10	15	20	0	25	10	10	0	0	0	0	0	795
Deux-Montagnes	86 565	83 040	3 475	2 055	700	360	340	720	1 835	1 640	365	175	475	695	620	575	340	225	1 080	135	45	300	25	160	95	265	0	0	10	0	25	2 390
La Rivière-du-Nord	100 205	97 380	2 735	1 475	505	200	310	755	1 460	1 280	355	265	290	430	495	475	250	180	1 015	120	10	180	20	520	75	45	0	10	10	0	25	1 720
Les Pays-d'en-Haut	36 125	33 665	2 375	1 520	515	240	275	340	1 225	1 150	160	105	130	350	430	515	380	305	320	105	15	45	0	85	40	15	0	0	10	0	10	2 060
Mirabel	34 475	33 680	770	490	135	45	90	145	410	360	85	25	135	140	145	140	75	30	260	20	10	55	0	75	45	30	0	20	0	0	0	505
Thérèse-De Blainville	142 250	134 625	7 465	4 920	1 630	680	945	915	3 905	3 565	795	360	940	1 530	1 410	1 205	755	450	2 265	375	115	315	20	445	522	420	20	150	0	10	0	5 205

**Membres du Comité des partenaires en immigration des Laurentides –
Le MICC en assume le leadership (Mme Trudeau) coordonne**

Partenaires gouvernementaux

Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
Emploi-Québec
Ministère des Affaires municipales et des Régions
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Services Québec
Services Canada

Partenaires institutionnels

Cégep de Saint-Jérôme
Collège Lionel-Groulx
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles
Conférence régionale des élus des Laurentides

Partenaires communautaires

ABL Accès Accueil Action
Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE Laurentides)
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET)

4 sous-comités

Logement
Transport
Emploi
Formation

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIFS	ORGANISME ADMISSIBLE ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE
<p>Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)</p> <p>Bien qu'il s'agisse d'un programme du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), suite à une entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec), ce programme fait partie de l'offre de service d'Emploi-Québec. Dans notre région, Emploi-Québec a une entente avec le CIE Laurentides pour ce programme.</p> <p>Pour obtenir de l'information sur ce programme, veuillez communiquer avec le CIE Laurentides au (450) 431-0028</p>	<p>Ce programme vise à soutenir les employeurs pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans leur milieu de travail.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inciter les PME québécoises à embaucher des travailleurs immigrants et des personnes issues des minorités visibles pour combler leurs besoins en main-d'oeuvre et les soutenir pour l'accueil et l'intégration de ceux-ci dans leur milieu de travail. 2. Permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir une première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence et faciliter leur intégration socioéconomique et linguistique en milieu de travail. 3. Favoriser le maintien en emploi des personnes embauchées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Employeur – PME située au Québec dont le nombre d'employés est inférieur à 250, peu importe le secteur d'activité économique. 2. Emploi – Emploi régulier à temps plein (minimum 30 heures par semaine). 3. Personne immigrante – Personne ayant obtenu la résidence permanente au Canada depuis moins de deux ans qui n'a pas d'emploi ou est sous-employée, et qui n'a pas encore connu d'expérience de travail dans son domaine de compétence. Sont également admissibles les personnes à qui l'asile a été conféré, les personnes autorisées à présenter sur place une demande de résidence permanente et les titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi de la résidence permanente une fois acceptée par le Québec. 4. Personne des minorités visibles Citoyenne et citoyen canadien ou personne immigrante appartenant à l'un des groupes suivants, conformément à la classification de Statistique Canada : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe, Asiatique occidentale, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais, Coréen ou autre minorité visible, qui n'a pas d'emploi ou est sous-employée et qui n'a pas encore connu d'expérience de travail dans son domaine de compétence. <p>NB : Les personnes sans soutien public du revenu, financièrement démunies ou non, sont admissibles au programme PRIIME.</p>	<p>Volet 1 : Acquisition d'expérience en milieu de travail – une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 50% du salaire versé pour un maximum de 7500\$ et pour une durée n'excédant pas 30 semaines.</p> <p>Volet 2 : Accompagnement – une subvention jusqu'à 100% des dépenses admissibles (maximum 1100\$)</p> <p>Volet 3 : Adaptation des outils et des pratiques de gestion des ressources humaines – une subvention jusqu'à 100% des dépenses admissibles (maximum 2100\$)</p> <p>Volet 4 : Adaptation des compétences au contexte de travail nord-américain – une subvention jusqu'à 100% des dépenses admissibles (maximum 3600\$)</p> <p>Sont également admissibles aux activités des volets 2, 3 et 4 les entreprises qui embaucheront des personnes immigrantes ou des membres des minorités visibles bénéficiant d'une subvention salariale versée par Emploi-Québec.</p>

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF GÉNÉRAL	ORGANISMES ADMISSIBLES	MODALITÉS
<p>Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)</p> <p>Immigration-Québec – Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière 705, chemin du Trait-Carré, rez- de-chaussée Laval (Québec) H7N 1B3 Téléphone : 450 972-3225 Sans frais : 1 800 375-7426 Télécopieur : 450 972-3250</p> <p>http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aidefinanciere/pana/index.html</p>	<p>Ce programme d'aide financière est destiné à soutenir les organismes à but non lucratif qui souhaitent apporter leur contribution à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants à la société québécoise.</p>	<p>Accompagner les nouveaux arrivants dans leurs démarches d'intégration de manière à ce qu'ils puissent devenir le plus rapidement possible des membres actifs de la société québécoise.</p> <p>Accueil, établissement et accompagnement des nouveaux arrivants (volet 1)</p> <p>Ce volet du programme vise l'offre de services en matière d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants et d'accompagnement dans leurs démarches d'intégration.</p> <p>Accueil et installation des réfugiés et des personnes protégées à titre humanitaire outre frontière et pris en charge par le gouvernement (volet 2)</p> <p>Ce volet vise l'accompagnement des réfugiés et des personnes en situation semblable sélectionnés à l'étranger et pris en charge par le gouvernement durant les premiers jours de leur installation.</p> <p>Les organismes mandatés pour offrir ce volet doivent également offrir les activités et services du volet 1.</p> <p>Services admissibles pour les demandeurs d'asile (volet 3)</p> <p>Ce volet vise les services offerts aux demandeurs d'asile.</p> <p>Faciliter l'installation des demandeurs d'asile nouvellement arrivés.</p>	<p>Pour être admissible au programme, un organisme doit répondre aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> être un organisme à but non lucratif, légalement constitué et dont les objets inscrits à sa charte sont compatibles avec les objectifs du programme être dirigé par un conseil de direction ou d'administration, élu démocratiquement et formé majoritairement de personnes domiciliées au Québec, possédant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et prêtant leur concours à l'organisme à titre bénévole tenir chaque année une assemblée générale annuelle en conformité avec la Loi sur les compagnies, article 98 produire annuellement des états financiers comportant un bilan et un état des revenus et dépenses ainsi qu'un rapport d'activités être immatriculé au Registraire des entreprises. <p>De plus, l'organisme doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> démontrer un enracinement dans la communauté entretenir une vie associative et démocratique être libre de déterminer ses missions, ses orientations et ses pratiques. 	<p>Sous réserve des crédits disponibles, le ministère détermine annuellement le montant de la contribution financière qu'il accordera dans le cadre du programme.</p> <p>L'aide financière versée à un organisme admissible dans le cadre d'une entente avec le ministère lui sert exclusivement à s'acquitter des obligations définies par cette entente.</p> <p>Les ententes sont généralement d'une durée de trois ans.</p> <p>Les demandes se font vers le mois de mai.</p>

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF GÉNÉRAL	ORGANISMES ADMISSIBLES	MODALITÉS
<p>Programme régional d'intégration (PRI)</p> <p>Immigration-Québec – Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière 705, chemin du Trait-Carré, rez- de-chaussée Laval (Québec) H7N 1B3 Téléphone : 450 972-3225 ou 1 800 375-7426 Télécopieur : 450 972-3250 Courriel : direction.drlll@micc.gouv.qc.ca</p> <p>http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aide-financiere/pri/index.html</p>	<p>Ce programme soutient les actions concertées des partenaires locaux et régionaux en vue d'accroître l'apport de l'immigration au développement démographique, social et économique du Québec</p>	<p>Soutien des organismes à but non lucratif en régionalisation de l'immigration (volet 1)</p> <p>Soutien aux organismes publics en immigration (volet 2)</p> <p>Le volet 1 et 2 sert à financer les projets visant l'ensemble des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmenter le nombre d'immigrants s'établissant en dehors des villes de Montréal, de Laval et de Longueuil • encourager le partage de l'expertise, l'innovation et la concertation avec les partenaires du milieu afin d'accroître la capacité des intervenants du milieu à attirer des immigrants dans leur région • améliorer les conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration des immigrants • valoriser, auprès des populations des régions, l'apport économique, social et culturel de l'immigration. <p>La priorité est accordée à l'attraction et à l'établissement des immigrants de la catégorie économique (travailleurs et gens d'affaires).</p> <p>Toutefois, les personnes de la catégorie du regroupement familial, les réfugiés sélectionnés à l'étranger, les réfugiés reconnus et les personnes autorisées à soumettre sur place une demande de résidence permanente ne sont pas exclus. Les personnes visées doivent être des candidats à l'immigration ou des résidents permanents installés au Québec depuis moins de cinq ans. Les demandeurs d'asile ne sont pas visés.</p>	<p>Pour être admissible au programme, un organisme doit répondre aux conditions suivantes :</p> <p>Pour le volet 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être un organisme à but non lucratif, légalement constitué et dont les objets inscrits à sa charte sont compatibles avec les objectifs du programme <p>Pour le volet 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • municipalité locale ou municipalité régionale de comté (MRC) • organisme public rattaché au réseau de la santé ou de l'éducation, ou un organisme paramunicipal • Conférence Régionale des Élus (CRE) • Centre Local de Développement (CLD) <p>Les organismes admissibles sont prioritairement situés dans les régions en dehors des villes de Montréal, de Laval et de Longueuil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution financière du ministère n'excède pas 75 % des coûts totaux d'un projet élaboré en dehors d'une entente spécifique régionale. Une contribution financière d'au minimum 25 % est exigée de l'organisme et de ses partenaires. - Dans le cas des projets élaborés dans le cadre d'une entente de régionalisation, la participation financière du ministère est conditionnelle à une participation financière au moins équivalente de l'organisme ou d'autres partenaires. - La participation financière de l'organisme et des partenaires peut être constituée d'un prêt de services ou de l'affectation de ressources humaines et matérielles aux fins du projet à condition que ces ressources ne soient pas déjà affectées à des projets financés par le ministère.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF GÉNÉRAL	ORGANISMES ADMISSIBLES	MODALITÉS
<p>Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)</p> <p>Immigration-Québec – Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière 705, chemin du Trait-Carré, rez-de-chaussée Laval (Québec) H7N 1B3 Téléphone : 450 972-3225 Ligne sans frais : 1 800 375-7426 Télécopieur : 450 972-3250</p> <p>http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaire/s/aide-financiere/parci.html</p>	<p>Ce Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI) est un programme d'aide financière qui soutient, par l'entremise d'organismes à but non lucratif, la réalisation de projets axés sur le développement et le maintien de relations harmonieuses et constructives entre les groupes et les personnes de toutes origines qui forment le Québec d'aujourd'hui.</p>	<p>Les objectifs spécifiques auxquels les projets doivent répondre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> développer chez les personnes immigrantes et les membres des communautés culturelles la connaissance et la compréhension de la société québécoise : son histoire, ses valeurs et ses institutions démocratiques; développer chez les Québécoises et Québécois la connaissance et la compréhension de la réalité pluraliste de leur société ainsi que de la contribution des communautés culturelles au développement social, économique et culturel du Québec; prévenir et combattre les préjugés, la discrimination, l'intolérance, le racisme et l'exclusion basés sur la couleur, l'origine ethnique ou nationale, l'appartenance culturelle ou religieuse des personnes; prévenir les tensions intercommunautaires, et en faciliter la résolution le cas échéant, en soutenant le rapprochement interculturel. <p>Des priorités d'attribution, liées à la conjoncture, peuvent être établies par le Ministère pour chaque exercice financier.</p> <p>Exemples de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> événement interculturel; sensibilisation auprès du milieu (employeurs, élus...) 	<p>Les organismes qui veulent soumettre des projets doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> être un organisme à but non lucratif, légalement constitué et dont les objets inscrits à sa charte sont compatibles avec les objectifs du programme; être dirigé par un conseil de direction ou d'administration, élu démocratiquement et formé majoritairement de personnes domiciliées au Québec, possédant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et prêtant leur concours à l'organisme à titre bénévole; tenir chaque année une assemblée générale annuelle, en conformité avec la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38), article 98; produire annuellement des états financiers comportant un bilan et un état des revenus et dépenses ainsi qu'un rapport d'activité; être immatriculé au Registraire des entreprises. <p>Sont exclus du financement pluriannuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les projets comportant principalement des activités à caractère ponctuel, p. ex. : colloque, journée ou fin de semaine thématique et « événement » divers. Les projets d'activités récurrentes sur deux ou trois ans, même si les thématiques abordées ou les clientèles rejointes changent d'une année à l'autre, p. ex. : atelier et café-rencontre. 	<ul style="list-style-type: none"> L'aide attribuée à un organisme est habituellement consentie pour une période maximale de douze mois. Cependant, cette aide peut être consentie pour une durée supérieure, et pour un maximum de trois années, si l'organisme et le projet qu'il entend réaliser répondent aux conditions d'admissibilité du financement pluriannuel. Sous réserve des disponibilités financières, l'aide financière accordée n'est pas supérieure à 75 000 \$, par organisme, par année financière. L'organisme qui obtient une aide financière dans le cadre du programme doit réaliser le projet soumis selon les termes convenus dans une entente signée avec le représentant désigné soit par le Ministère, la conférence régionale des élus ou la municipalité. On peut faire une demande en tout temps.

PROGRAMME	DESCRIPTION	OBJECTIF GÉNÉRAL	ORGANISMES ADMISSIBLES	MODALITÉS
<p>Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique (PAFILI)</p> <p>http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/temps-complet/aide-financiere/index.html</p>	<p>Ce programme s'adresse aux personnes dont le <u>statut d'immigration</u> le permet afin de leur faire bénéficier d'une aide financière pour toute la durée de leur cours de français.</p>	<p>Obtenir une aide financière pour un cours de français.</p>	<p>Il n'y a aucun organisme d'admissible, ce programme s'adresse aux individus seulement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vous devez tout d'abord être officiellement admis dans un cours de français du MICC. 2. Le MICC déterminera si vous avez droit à une allocation. L'allocation hebdomadaire peut varier en fonction de votre <u>statut d'immigration</u>. Dans les cas suivants, ces personnes sont exclues des allocations : <ul style="list-style-type: none"> - les participants à la formation à distance - les personnes en formation en entreprise ou dans une autre organisation du milieu du travail 3. Le MICC déterminera finalement le type d'aide à laquelle vous avez droit. Selon votre situation, trois formes d'allocation sont possibles : <ul style="list-style-type: none"> - <u>allocation de participation</u> - <u>allocation de frais de garde</u> - <u>allocation de trajet ou de transport</u> <p>Le fait d'avoir été autorisé ou non par Emploi-Québec à suivre un cours de français influence également l'aide financière que vous pourriez recevoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide financière est accordée en fonction de la situation particulière de chaque personne (statut d'immigration, présence ou non d'enfants, etc.). - Cependant, il devra répondre à certaines conditions et remplir le formulaire au moment de son inscription. Les conditions d'admissibilité aux allocations sont évaluées dès la première activité de formation.

MUNICIPALITÉ DE RAWDON – SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Un comité de citoyens a interpellé la municipalité afin de s'assurer que les services municipaux soient adaptés à la réalité multiculturelle du milieu.
- En mars 2003, formation du Conseil interculturel de Rawdon composé d'élus et de gens de la communauté (autant québécois de souche qu'immigrants). Ce comité a mis sur pied à l'automne 2003, la 1^{ère} édition « Hommage interculturel de Rawdon ».
- Été 2004, 1^{ère} édition de la Fête multiculturalisme et du Festival des Saveurs du Monde.
- Une entente de 3 ans (2005-2008) a été signée avec le MICC et la municipalité de Rawdon dans le cadre du PRI. En décembre 2005, une directrice est embauchée pour mettre en place le service d'accueil et d'intégration. Elle est supportée dans ses démarches par le conseil interculturel qui voit à l'orientation de ce service. L'accueil et l'intégration se font pour tous les nouveaux arrivants (québécois ou immigrants) qui font appel à ce service, mais présentement l'attraction se situe au niveau des personnes immigrantes. L'attraction se fait à la Bibliothèque nationale ainsi qu'auprès des organismes qui travaillent auprès des personnes immigrantes. Les offres d'emploi sont envoyées régulièrement à ces organismes.
- Financement : 50% MICC + 50% municipalité de Rawdon
- Ressources humaines: 1 directrice + 1 secrétaire
- La municipalité de Rawdon accueille des gens issus de 46 pays différents, ce qui constitue près de 30% de la population de la municipalité.
- Ce que les immigrants veulent savoir :
 - . les possibilités d'emplois
 - . la qualité de vie
 - . logements + maisons

APPLICATION OU EXPORTATION POSSIBLE DU PROJET

Les municipalités désireuses de mettre en place un **Service d'intégration des nouveaux arrivants** doivent franchir les étapes suivantes :

1. Déterminer quels sont les perspectives démographiques et les besoins du milieu (main-d'œuvre) ;
2. Considérer l'apport de familles immigrantes comme piste de solution à ces besoins;
3. Mettre en place un Comité interculturel qui sera porteur du dossier et assurera la cohésion de ses actions pour voir au respect du fil conducteur. Ce comité pourra être constitué d'élus, de citoyens, d'employeurs et d'acteurs pivots du milieu ;
4. S'assurer d'une concertation du milieu quant à l'arrivée de familles immigrantes;
5. Rédiger un plan d'action pour le projet;
6. S'assurer d'une enveloppe budgétaire adaptée au projet;
7. S'assurer d'une ressource dédiée;
8. Concevoir les documents présentant la région (municipalité) et le service;
9. Développer un réseau de partenaires parmi les organismes œuvrant auprès des immigrants et faire des présentations sur le service et ses objectifs;
10. Mettre en place une structure d'information quant aux emplois et logements disponibles;
11. Organiser des visites individuelles ou de groupe dans la municipalité;
12. Voir à l'installation des familles;
13. S'assurer de leur participation à la vie collective;
14. Offrir un suivi personnalisé dans le temps pour assurer la rétention.

Portes Ouvertes sur le Lac est un organisme à but non lucratif issu du milieu. La mission est d'accroître le nombre d'immigrants dans la région du Lac Saint-Jean en leur assurant un service d'accueil et d'intégration sociale et professionnelle adapté à leurs besoins. Nous orientons les immigrants vers les ressources nécessaires au développement de leur autonomie. Nous visons également l'engagement de la communauté afin de favoriser l'intégration et la rétention à long terme des nouveaux arrivants dans la région.

MRC Domaine-du-Roy – population 31 956 – superficie 18 853
1 communauté autochtone + 7 municipalités +2 villes (Roberval (10 544) et St-Félicien (10 477))

MRC Maria-Chapdelaine : population 26 900 – 12 municipalités
(Dolbeau-Mistassini environ 15 000)

MRC Lac-St-Jean-Est : population 51 760 – 14 municipalités (Alma 30 463)

- 2003 : Un comité de citoyen qui voulait enrichir le milieu et y apporter une diversité a décidé de regrouper plusieurs organismes (commission scolaire, cégep, CJE, CLSC, Centre d'alphabétisation, Ville de St-Félicien et suite à ces démarches, l'organisme Portes ouvertes sur le Lac s'incorpore en décembre 2003.
- Deux ans et quelques mois plus tard, soit en février 2006 l'organisme ouvre ses portes à St-Félicien avec une subvention du MICC de 25 000\$ pour l'engagement d'une personne. Les actions sont dans la MRC Domaine-du-Roy. Au cours de l'année, ils obtiennent une subvention de la MRC dans le cadre du pacte rural. Le coordonnateur du CJE St-Félicien a été un des fondateurs de l'organisme et a apporté son soutien au niveau de la structure, des politiques salariales, politique de gestion...
Résultat pour la 1^{ère} année : établissement de 17 familles.
- Septembre 2007 : Suite au succès obtenu, ouverture de 2 points de services (Dolbeau et Alma), afin de couvrir toute la région du Lac St-Jean.
- Depuis l'ouverture de Portes ouvertes sur le Lac, 86 personnes se sont établies (39 familles). Il y a eu 20 départs et la raison principale de ces départs est reliée à l'emploi.
- En général, les immigrants ont entre 30-35 ans et la moyenne est de 2.5 personnes par arrivée. Environ 90 % parlent déjà bien français.
- Ressources humaines : 1 coordonnateur et 3 agents d'intégration. Aussi, 2 nouveaux postes : 1 agent de sensibilisation et 1 personne au recrutement à temps partiel.
- Financement : les 3 MRC (35 à 40 %), MICC + CRÉ (25 %), Ville de St-Félicien (15 %), Action jeunesse (6 %), E-Q (7 à 8 %), Caisse Desjardins (5 %).

- Plusieurs municipalités ont des incitatifs d'accès à la propriété.
- Il y a un guide d'accueil (services essentiels) sur la région du Lac St-Jean.
- Difficultés rencontrées :
 - ◆ trouver le financement
 - ◆ définir la structure d'accueil
 - ◆ pas toujours facile de faire des placements (emploi) dans leur domaine

Recommandations :

- bien mobiliser le milieu et s'assurer d'avoir les acteurs importants dans la mise en place d'un service d'accueil : conseiller régional du MICC, CRÉ (conseiller en développement), les leaders locaux.
- Aller à Montréal pour le recrutement (pour le recrutement, l'organisme travaille en étroite collaboration avec les organismes de Montréal en immigration (surtout avec PROMIS, Carrefour BLÉ et le Collectif des femmes immigrantes)
- donner l'heure juste sur notre région – dire la vérité
- arrimer les besoins de main d'œuvre avec les aspirations des immigrants
- s'assurer d'impliquer la communauté (jumelage...)

À venir :

- un coffret d'immigration qui va être disponible à l'automne
- politique d'intégration régionale – été 2009 (financé par le MICC et les 3 MRC)

N. B. : Si nous mettons en place une structure d'accueil, il serait possible d'aller passer quelques jours avec un agent d'intégration de Portes ouvertes sur le Lac afin de voir le processus lors de l'arrivée d'une nouvelle famille immigrante.

MUNICIPALITÉS	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE	ADRESSE DE COURRIEL	MAIRE	ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE
AMHERST	(819) 681-3372	(819) 687-8430	124, rue St-Louis (CP 30), St-Rémi-d'Amherst, J0T 2L0	bernard@cil.qc.ca	Bernard Lapointe	Bernard Davidson
ARUNDEL	(819) 687-3991	(819) 687-8760	2 rue du Village, CP 40, Arundel, J0T 1A0	info@municipalite.arundel.qc.ca	Johanna Earle	Johanna Earle
BARKMERE	(819) 687-3373	(819) 687-3383	182, chemin Barkmere, Barkmere (Qc) J0T 1A0	dqbarkmere@gmail.com	Charles Huot	Michel Trudel
BRÉBEUF	(819) 425-9833	(819) 425-6611	217, Route 323, Brébeuf, J0T 1B0	secretariat@brebeuf.ca	Ronald Provost, préfet	Lynda Foisy
HUBERDEAU	(819) 687-8321	(819) 687-8808	101, rue du Pont, Huberdeau, J0T 1G0	info@municipalite.huberdeau.qc.ca	Evelyne Charbonneau	Guylaine Maurice
IVRY-SUR-LE-LAC	(819) 321-2332	(819) 321-3089	601, chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, J8C 2Z8	info@ivry-sur-le-lac.qc.ca	Kenneth Hague	Jean-Raymond Dufresne
LABELLE	(819) 681-3371	(819) 686-3820	1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0	info@municipalite.labelle.qc.ca	Gilbert Brassard	Christiane Cholette
LA CONCEPTION	(819) 686-3016	(819) 686-5808	1371, rue du Centenaire, La Conception, J0T 1M0	info@municipalite.laconception.qc.ca	Gilles Bélanger	Carine Lachapelle
LAC-SUPÉRIEUR	(819) 681-3370	(819) 688-3010	1281, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur, J0T 1J0	greffe@muni.lacsuperieur.qc.ca	Robert Demarbre	Diane Taillon
LAC-TREMBLANT-NORD	(819) 425-8154	(819) 425-9208	1980-2, chemin du Village, Mont-Tremblant (Qc) J8E 1K4	mgelinas@lac-tremblant-nord.qc.ca	Jean Grégoire	Martin-Paul Gélinas
LA MINERVE	(819) 274-2364	(819) 274-2031	6, rue Mailloux, La Minerve, J0T 1S0	info@municipalite.laminerve.qc.ca	Serge Jetté	André Séguin
LANTIER	(819) 326-2674	(819) 326-5204	118, Croissant des Trois-Lacs (CP 39), Lantier, J0T 1V0	direction@municipalite.lantier.qc.ca	Manon Leduc	Benoît Charbonneau
MONTCALM	(819) 687-2836	(819) 687-2374	10, rue Hôtel de Ville, Montcalm, J0T 2V0	mun.demontcalm@qc.aira.com	Steven Larose	Lucie Côté
MT-TREMBLANT	(819) 425-8614	(819) 425-2528	1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant, J8E 1V1	directiongenerale@villedemont-tremblant.qc.ca	Pierre Pilon	Aline Robillard
STE-AGATHE-DES-MONTS	(819) 326-4595	(819) 326-5784	50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, J8C 1M9	info@ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca	Laurent Paquette préfet suppléant	Denis Savard
STE-LUCIE-DES-LAURENTIDES	(819) 326-3198	(819) 326-0592	2121, ch. des Hauteurs, Ste-Lucie-des-Ltdes, J0T 2J0	dmalouin@municipalite.sainte-lucie-des-laurentides.qc.ca	Ghislain Schoeb	Denis Malouin
ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ	(819) 688-2161	(819) 688-6791	100, Place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré, J0T 1J2	dqauthier@municipalite.stfaustin.qc.ca	Pierre Poirier	Jacques Brisebois
VAL-DAVID	(819) 322-2900	(819) 322-6327	2579, rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0	info@valdavid.com	Pierre Lapointe	Suzanne Goyer
VAL-DES-LACS	(819) 326-5624	(819) 326-7065	349, ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, J0T 2P0	info@municipalite.val-des-lacs.qc.ca	Berthe Bélanger	Sylvain Michaudville
VAL-MORIN	(819) 324-5670	(819) 322-3923	6120, rue Morin, Val-Morin, J0T 2R0	municipalite@val-morin.ca	Jacques Brien	Pierre Delage

LISTE DES ORGANISMES CONSULTÉS

Alpha Laurentides	Monsieur	Germain	Doré	Président	CP351	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 3C6	1-866-887-7335		
Association réseautage jeunesse Laurentides (ARJ)	Madame	Marie-Rachel	Charlebois	Chargée de projet	763, rue de St-Jovite	Mont-Tremblant	Québec	J8E 3J8	(819 429-9111		info@arjlaurentides.org
Carrefour jeunesse-emploi Laurentides	Monsieur	Marc-André	Caron	Directeur	763, rue de St-Jovite	Mont-Tremblant	Québec	J8E 3J8	(819) 425-1200	(819) 425-1155	marcandre@cjlaurentides.org
Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts	Monsieur	Daniel	Desjardins	Directeur	24, St-Paul Est	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 3C8	(819) 326-3731	(819) 326-3936	daniel@sainte-agathe.org
Chambre de commerce de Mont-Tremblant	Madame	Michèle	Valcourt	Directrice	990, rue Lauzon	Mont-Tremblant	Québec	J8E 3J5	(819) 425-8441	(819) 425-7949	michele@ccdemonttremblant.com
CSSS des Sommets	Madame	Annie	Massarelli	Conseillère en gestion des RH	234, rue St-Vincent	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8E 2B8	(819) 324-4000 poste 3526	(819) 324-4085	anny.massarelli.sommets@ssss.gouv.qc.ca
Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE)	Monsieur	Raymond	Hade	Directeur	336, rue Labelle	St-Jérôme	Québec	J7Z 5L3	(450) 431-0028	(450) 432-8647	rhade@cjlaurentides.com
	Madame	Diane	DeBlois	Directrice des programmes							
	Monsieur	Richard	Paradis	Conseiller en emploi							
CLD Laurentides	Monsieur	Paul	Calce	Directeur	1255, chemin des Lacs	Saint-Faustin Lac-Carré	Québec	J0T 1J2	(819) 681-3373	(819) 688-2537	pcalce@cldlaurentides.org
	Madame	Nadine	Laforest	Commissaire au développement touristique							nforest@cldlaurentides.org
Commission scolaire des Laurentides	Monsieur	Denis	Bertrand	Directeur aux adultes et FP	13, rue St-Antoine	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 2C3	(819) 326-0333 poste 2010	(819) 326-2121	bertrandd@cslaurentides.qc.ca
Député de Bertrand	Monsieur	Claude	Cousineau	Député de Bertrand	197, rue Principale	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 1K5	(819) 321-1676	(819) 321-1680	ccousineau@assnat.qc.ca
	Monsieur	Alexandre	Labelle	Attaché politique							alabelle@assnat.qc.ca
Député de Labelle	Monsieur	Sylvain	Pagé	Député de Labelle	499, rue Charbonneau, Bur. 103	Mont-Tremblant	Québec	J8E 3H4	(819) 429-5038	(819) 429-5331	spage@assnat.qc.ca
	Madame	Diane	Gargantigny	Attachée politique							dgargantigny@assnat.qc.ca
Centre local d'emploi de Sainte-Agathe	Monsieur	Sylvain	Pesant	Directeur	26, boul. Morin	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 2V6	(819) 326-5861 ou 1-800-567-8334 poste 254	(819) 326-9032	sylvain.pesant@mess.gouv.qc.ca
Centre local d'emploi de Sainte-Agathe	Madame	Josée	Senéchal	conseillère aux entreprises	26, boul. Morin	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 2V6	(819) 326-5861	(819) 326-9032	josee.senechal@mess.gouv.qc.ca

CPE l'Antre Temps (bureau coordonnateur)	Madame	Linda	Ulric	Directrice	90, rue Demontigny	Sainte-Agathe-des-Monts	Québec	J8C 2S6	(819) 326-6515	(819) 326-6613	cpe@lantretemps.com
La Maison de la famille du Nord	Madame	Martine	Pinsonneault	Directrice	919, rue de Saint-Jovite	Mont-Tremblant	Québec	J8E 3J8	(819) 425-5407	(819) 425-8934	mfdn@b2b2c.ca
MRC des Laurentides	Madame	Élyse	Martineau	Coordonnatrice au développement rural et municipal	1111, chemin du Lac Colibri	Saint-Faustin Lac-Carré	Québec	J0T 1J2	(819) 425-5555 poste 1042	(819) 688-6590	emartineau@mrclaurentides.qc.ca
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET)	Madame	Line	Chaloux	Directrice	181, rue Brière	St-Jérôme	Québec	J7Y 3A7	(450) 565-2998	(450) 565-3577	linechaloux@bellnet.ca
CRÉ des Laurentides	Monsieur	Roger	Hotte	Directeur	161, rue de la Gare, bureau 205	St-Jérôme	Québec	J7Z 2B9	(450) 436-3111	(450) 436-7477	cre@crelaurentides.qc.ca
Emploi-Tourisme Plus	Madame	France	Vincent	Directrice	605, chemin des Frênes	Piedmont	Québec	J0R 1K0	(450) 227-8519	(450) 227-4072	fvincent@exploitourisme.ca
Emploi-Québec Laurentides	Madame	Andrée	Fleury	Agente de recherche	55, rue Castonguay, 2 ^e étage	St-Jérôme	Québec	J7Y 2H9	(450) 569-7575 poste 231	(450) 436-4934	Andree.fleury@mess.gouv.qc.ca
Forum jeunesse des Laurentides	Madame	Chantal	Moutou	Directrice	161, rue de la Gare, bureau 205	St-Jérôme	Québec	J7Z 2B9	(450) 436-3111, poste 231	(450) 436-7477	chantal.moutou@forumjeunesse.com
SADC Laurentides	Madame	Josée	Quévillon	Directrice	1332, boul. Sainte-Adèle	Sainte-Adèle	Québec	J8B 2N5	(450) 229-3001 ou 1-888-229-3001	(450) 229-6928	iqevillon@sadclaurentides.org
Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC)	Madame	Louise	Trudeau	Conseillère en développement des partenariats	705, chemin du Trait-Carré	Montréal	Québec	H7N 1B3	(450) 972-3234	(450) 972-3250	louise.trudeau@micc.gouv.qc.ca
Portes ouvertes sur le Lac	Monsieur	Patrick	Lalande	Coordonnateur	1209, boulevard Sacré-Cœur, C.P. 7000	St-Félicien	Québec	G8K 2R5	(418) 679-2100 poste 2271	(418) 679-4083	info@portesouvertessurlac.org
Municipalité de Rawdon – Service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants	Madame	Valentina	Acosta	Directrice	3647, rue Queen	Rawdon	Québec	J0K 1S0	(450) 834-2580 poste 2265	(450) 834-4478	vacosta@rawdon.ca